



PLIE DU COTENTIN

Bilan d'activité 2008



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cotentin a été signé par la Communauté Urbaine de Cherbourg, les villes de Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, Turlaville, La Glacière, Querqueville, les communautés de communes de la Hague et des Pieux, le Conseil Général de la Manche, la Région Basse-Normandie et l'Etat pour une période de cinq ans allant du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

L'objectif fixé par les signataires du protocole d'accord est de conduire ou de reconduire à l'emploi 600 personnes exclues durablement du marché du travail en raison d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à l'âge, à la situation familiale, au logement, à la santé ou encore à la marginalisation sociale.

Le bilan ci-dessous présente les résultats du PLIE du Cotentin pour l'année 2008. L'obtention de ces résultats n'a été possible que grâce à la mobilisation d'un large réseau d'acteurs et d'opérateurs (collectivités locales et territoriales, Service Public de l'Emploi, structures d'accueil, structures d'insertion et de formation, entreprises...), auquel il convient d'associer l'apport financier du Fonds Social Européen. Ces résultats sont également le fruit du travail d'accompagnement dans la proximité et la durée réalisé auprès des personnes par les référents du PLIE. Enfin, rien n'aurait été possible sans la persévérance, la motivation et l'énergie dont font preuve les demandeurs d'emplois qui se sont engagés dans le PLIE pour retrouver la voie de l'emploi durable.

Nota concernant les données chiffrées présentées

- Les données relatives à l'âge des participants correspondent à l'âge à la date d'entrée dans le PLIE.
- Les données relatives au statut des participants (RMI, chômeurs longue durée, travailleurs handicapés, autres) correspondent au critère d'intégration dans le PLIE.

1. LE PLIE DU COTENTIN EN BREF

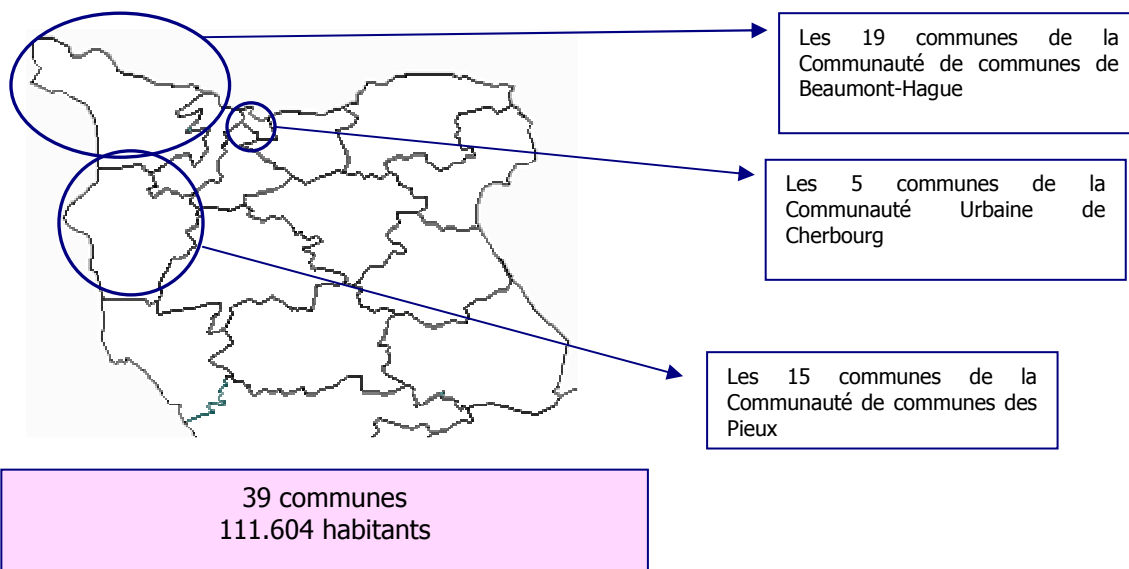
► Un public prioritaire

Le PLIE s'adresse aux personnes résidant sur son territoire d'intervention et relevant prioritairement de l'une des situations suivantes :

- les demandeurs d'emploi relevant d'un parcours de recherche accompagnée⁽⁾,
- les bénéficiaires du RMI,
- les bénéficiaires des autres minima sociaux (Allocation Spécifique de Solidarité, Allocation de Parent Isolé...),
- les jeunes de moins de 26 ans,
- les travailleurs handicapés.

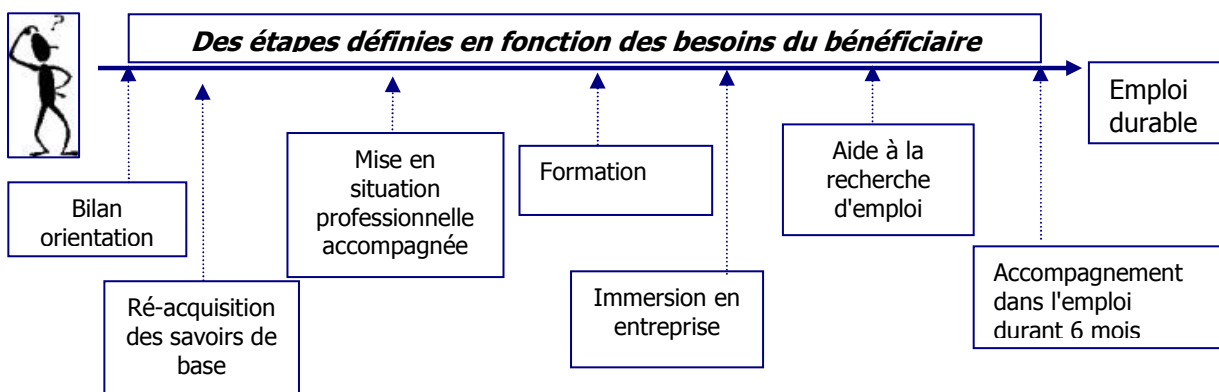
() Il s'agit des demandeurs d'emploi pour lesquels l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de difficultés d'accès à l'emploi qui nécessitent un accompagnement spécifique.

► Le territoire d'intervention du PLIE du Cotentin



► Des parcours d'insertion individualisés

Le PLIE propose à chacun de ses participants un accompagnement individualisé assuré par un référent et un parcours d'insertion professionnelle construit "à la carte" autour d'actions diverses qui constituent les étapes du parcours.



► Un réseau de référents de parcours multi partenarial

Le référent de parcours assure l'accompagnement sans limite de durée, tout en prenant en compte les éléments des domaines périphériques à l'emploi (logement, santé, mobilité, ...). Dans cette perspective, il assure une prise en charge globale et personnalisée de chaque personne qui lui est confiée.

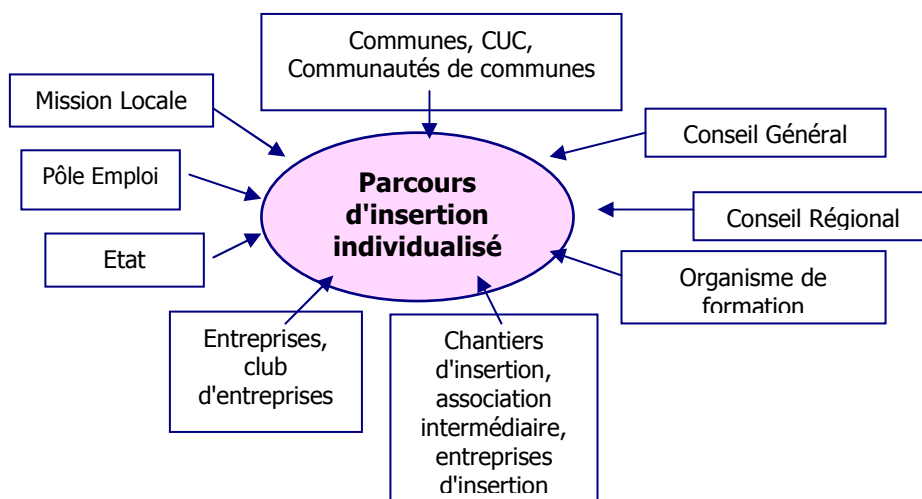
Le référent **est le garant** de ce parcours (y compris durant les 6 premiers mois dans le contrat de travail durable), avec ce que cela implique de définition avec la personne, de suivi individuel, d'exploration des besoins de la personne, de coordination des opérateurs, de mise en cohérence, d'articulation entre les étapes, de prise en compte des priorités de la personne, de confrontation avec la réalité économique, de mobilisation de mesures et d'actions, d'ingénierie financière du parcours, de mise en œuvre des étapes, de mise en relation avec les opérateurs partenaires et avec des employeurs (à toutes les étapes de parcours).

Le PLIE dispose d'un réseau de **16 référents de parcours**.

► Un partenariat avec les différents acteurs intervenant dans les domaines de l'insertion, de la formation et de l'emploi

Pour construire les parcours d'insertion individualisés, le PLIE mobilise, met en cohérence, renforce les mesures et dispositifs proposés, au niveau local, par les différents acteurs institutionnels, sociaux et économiques intervenant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle.

Ainsi le PLIE travaille en partenariat avec ces différents acteurs :



2. OBJECTIFS ET RESULTATS DE L'ANNEE 2008

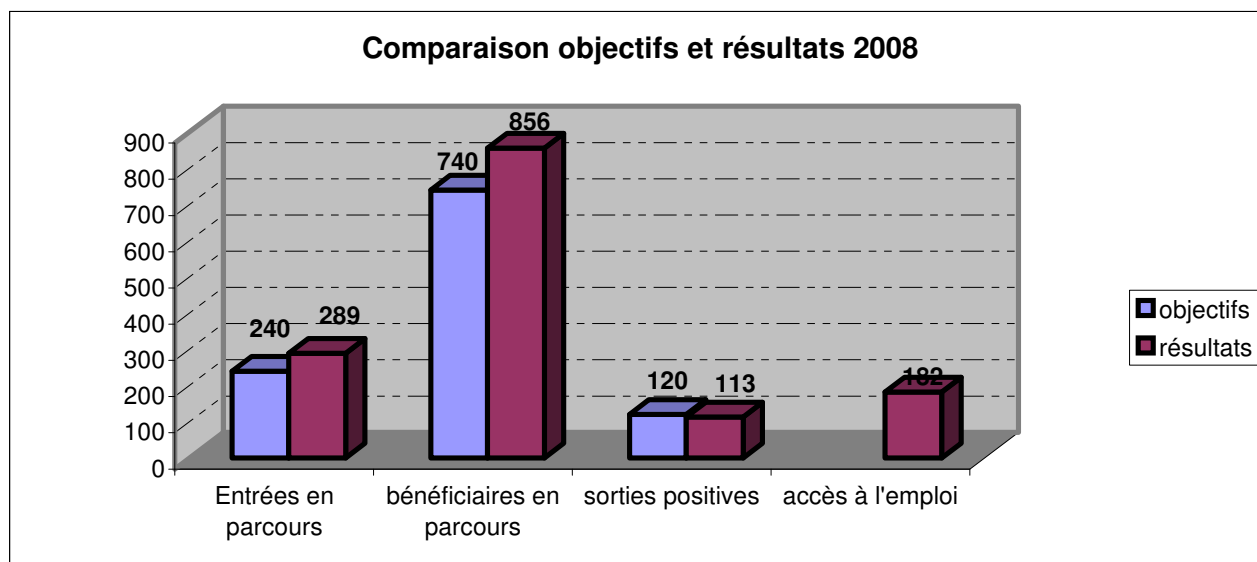
▸ Les objectifs de l'année 2008 :

Pour l'année 2008, le Comité de Pilotage avait fixé comme objectifs de permettre :

- à 240 personnes d'intégrer le PLIE,
- à 120 participants du PLIE d'accéder à un emploi de plus de six mois (hors contrats aidés) ou à une formation qualifiante à l'issue de leur parcours d'insertion (110 emplois durables, 10 en accès à la formation qualifiante),
- 120 sorties positives : 100 après maintien plus de six mois dans un emploi durable et 20 après validation d'une formation qualifiante.

▸ Les résultats obtenus :

- **289 nouvelles personnes** ont intégré le PLIE en 2008,
- **182 participants du PLIE ont accédé à une situation d'employabilité durable : 143 accès à l'emploi et 39 accès à une formation qualifiante,**
- **113 personnes ont validé leur parcours d'insertion de façon positive** en 2008 : 102 personnes en se maintenant pendant plus de six mois dans un emploi, et 11 personnes en validant une formation qualifiante.

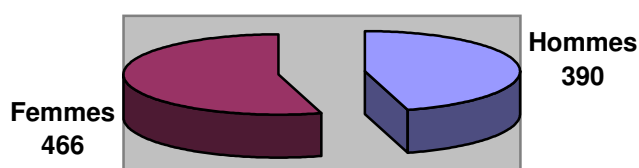


Au total, **856 personnes ont bénéficié du PLIE en 2008**, dans le cadre d'actions d'insertion, de formation, d'accès à un emploi et d'un accompagnement individualisé.

3. CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS DU PLIE

856 habitants de l'agglomération cherbourgeoise
et des communautés de communes de La Hague et des Pieux
ont bénéficié du PLIE en 2008

► La répartition des participants par sexe :

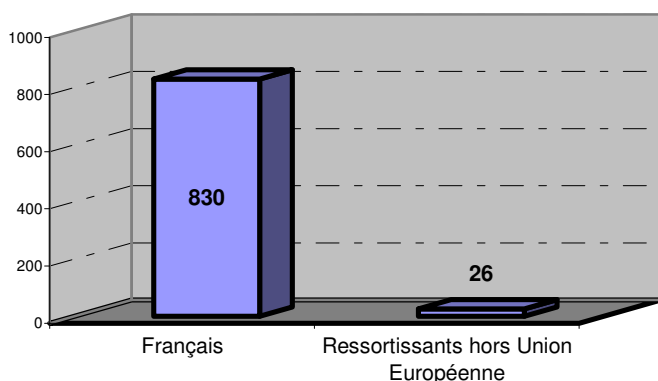


Le public dans le PLIE est **majoritairement féminin (54 %)** des participants). La part des femmes dans la population totale reste stable. La part des femmes dans le nombre total de participants du PLIE est plus élevée en périphérie de Cherbourg-Octeville.

Part des femmes dans la population PLIE du territoire concerné

<i>Plus forte sur :</i>	Querqueville (88%) CC La Hague (70%)
<i>Moins forte sur :</i>	Cherbourg-Octeville (49%) Equeurdreville-Hainneville (54%)

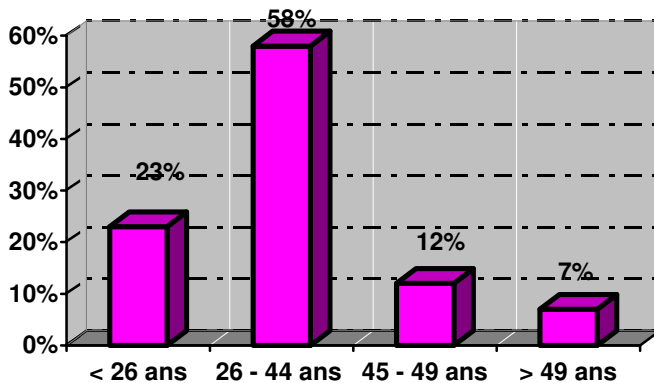
► La répartition des participants par nationalité :



97% des participants du PLIE sont de nationalité française.

Les ressortissants hors Union Européenne résident quasiment tous sur l'agglomération cherbourgeoise, et majoritairement sur Cherbourg-Octeville (78%).

La répartition des participants par âge à leur entrée dans le dispositif :

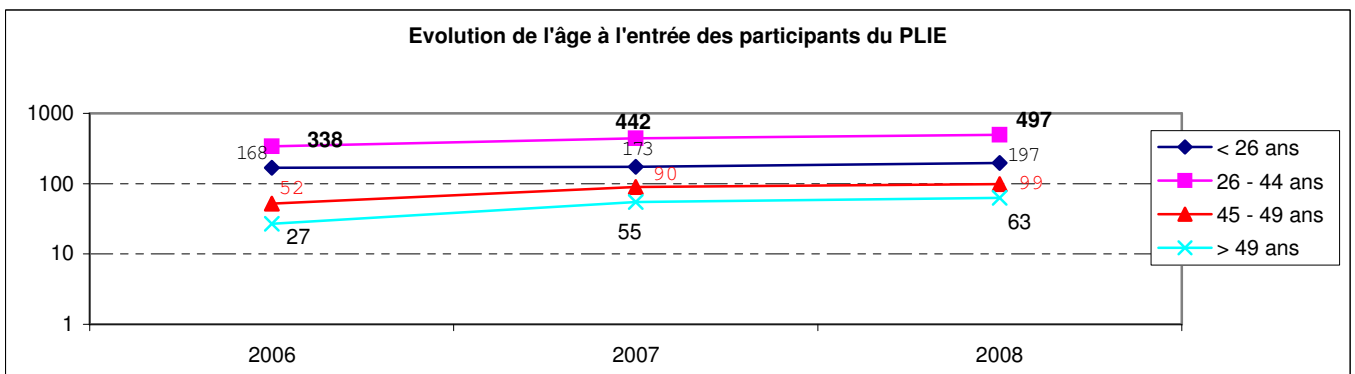


A leur entrée dans le dispositif, les participants se situent majoritairement dans la tranche d'âge 26-44 ans (58%). Cette catégorie reste stable.

La répartition par tranche d'âge est globalement la même qu'en 2007. On peut noter que les moins de 26 ans ont été plus nombreux à entrer dans le PLIE en 2008.

Part des moins de 26 ans à l'entrée dans le PLIE du territoire concerné	
<i>Plus forte sur :</i>	CC Les Pieux (37%) La Glacerie (32%)
<i>Moins forte sur :</i>	Querqueville (12%) CC La Hague (19%)

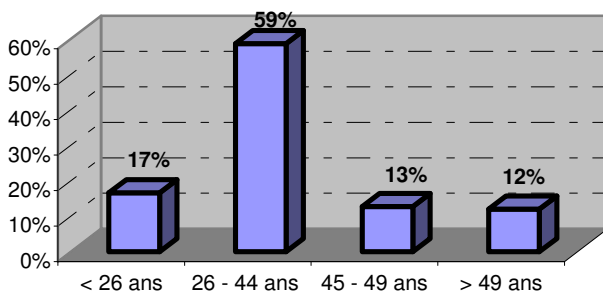
Part des moins de 50 ans et plus à l'entrée dans le PLIE du territoire concerné	
<i>Plus forte sur :</i>	Tourlaville (12.5%) CC La Hague (13%)
<i>Moins forte sur :</i>	La Glacerie (0%) CC Les Pieux (3.5%)



On constate un vieillissement (des plus de 45 ans) du public du PLIE depuis 2006. En 2006, les plus de 45 ans représentaient 14% des participants et en 2008, ils sont 19%. Alors que les moins de 26 ans étaient 29% en 2006, en 2008 ils sont 23%.

La répartition des participants par âge dans le PLIE au 29/04/2009 :

La répartition des participants par âge (au 30/04/2009)



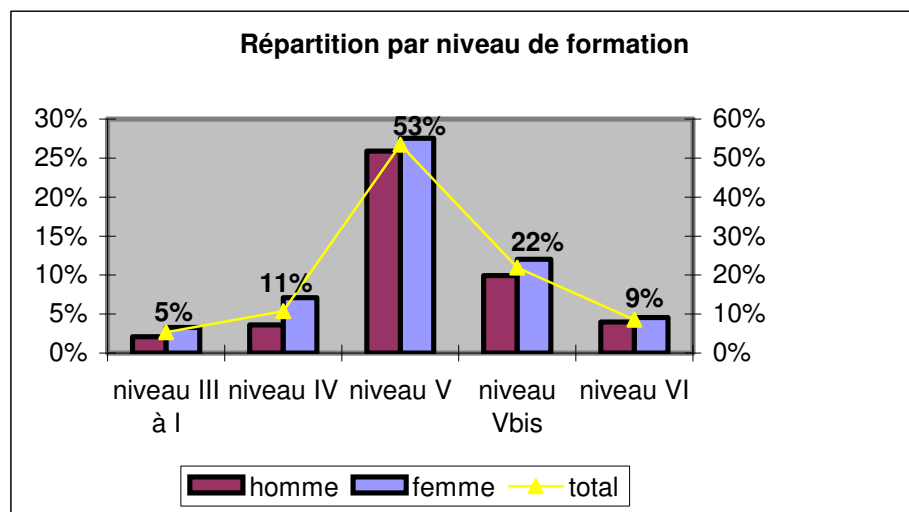
Au 29 avril 2009, les 26-44 ans représentaient la majorité des participants en parcours dans le dispositif PLIE.

Un quart des participants du PLIE a plus de 45 ans à cette date. La part des 50 ans et plus atteint les 12%.

Part des moins de 26 ans dans la population PLIE du territoire concerné	
<i>Plus forte sur :</i>	CC Les Pieux (24%) La Glacerie (21%)
<i>Moins forte sur :</i>	Querqueville (9%) CC La Hague (12%)

Part des 50 ans et plus dans la population PLIE du territoire concerné	
<i>Plus forte sur :</i>	Tourlaville (17%) CC La Hague (17%)
<i>Moins forte sur :</i>	La Glacerie (4%) Cherbourg-Octeville (10%) CC Les Pieux (10%)

La répartition des participants par niveau de formation :



Indication pour la lecture du graphique : les nombres figurant au dessus de la courbe indiquent le pourcentage de participants (populations hommes et femmes confondues) se situant dans le niveau de formation considéré.

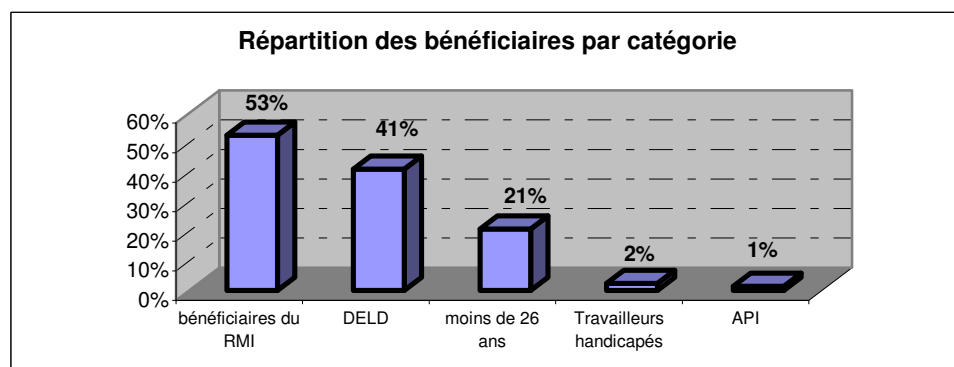
Définitions :
 Niveau VI : fin de scolarité obligatoire
 Niveau V bis : niveau brevet des collèges
 Niveau V : niveau CAP ou BEP
 Niveau IV : niveau bac, brevet technique
 Niveau III : niveau bac+2
 Niveau II : niveau bac+3 ou bac+4
 Niveau I : niveau supérieur à bac+4

Le PLIE accueille une très **forte majorité de personnes peu ou pas qualifiées** puisque **près de 84 %** des participants ont un niveau au plus égal au CAP-BEP (niveau V). La part des personnes peu qualifiées est restée identique à celle de 2007 et 2006.

La part des faibles niveaux de qualification est plus représentée chez les hommes (87% contre 81% chez les femmes). Par ailleurs, 6% des femmes participants disposent d'un niveau III à I (5% pour les hommes, mais en progression depuis 2007).

Part des participants avec un niveau de formation inférieur ou égal au CAP-BEP	
<i>Plus forte sur :</i>	Querqueville (94%) Equeurdreville - Hainneville (87%)
<i>Moins forte sur :</i>	La Glacerie (79%) Tourlaville (80%)

La catégorie de publics suivis dans le PLIE :



DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée

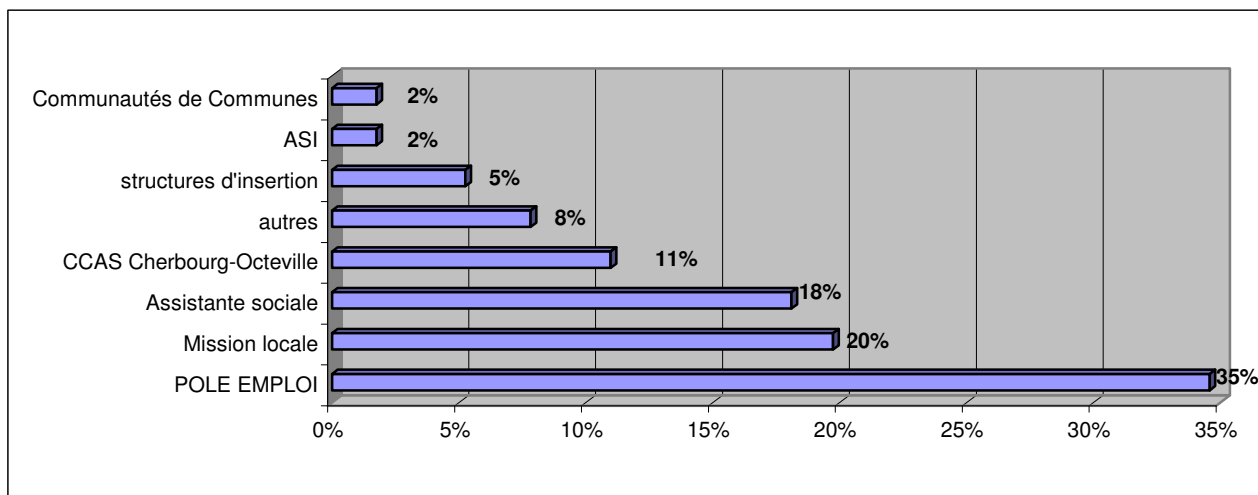
Catégories de publics (bénéficiaires du RMI, CLD, autres publics) : il s'agit du critère d'entrée dans le PLIE des participants

Les bénéficiaires du RMI représentent 53% du public PLIE, cette part est stable par rapport à 2007 (54%). La part des Demandeurs d'Emploi de Longue Durée continue de progresser depuis 2006 (+20 points en 2007 et + 8 points en 2008).

En 2008, 21 travailleurs handicapés ont suivi un parcours d'insertion dans le PLIE.

Part des bénéficiaires du RMI dans la population PLIE du territoire concerné	
Plus forte sur :	La Glacerie (61%) Cherbourg-Octeville (56%)
Moins forte sur :	CC La Hague (43 %) Querqueville (35 %)

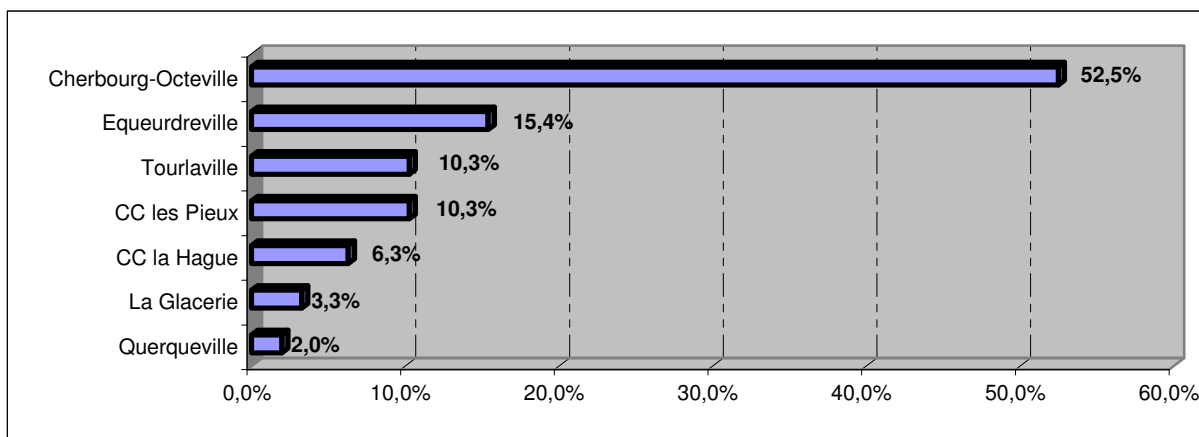
La répartition des participants par prescripteurs :



Autres : Organisme de formation, centre de bilan de compétences MEF...

POLE EMPLOI est le principal prescripteur (35%) des orientations vers le PLIE, ensuite vient la Mission locale, les assistantes sociales et le CCAS de Cherbourg-Octeville.

La répartition des participants du PLIE par territoire :



La répartition par territoire reste sensiblement la même depuis 2006 ; les participants résidant sur Cherbourg-Octeville sont plus nombreux (+3 points) alors que ceux de la Communauté de Communes des Pieux diminuent (-2 points).

36% des participants habitent dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (+1 point par rapport à 2007).

4. LES RESULTATS OBTENUS

		Réalisé au 31/12/2008
Participants en parcours		856
Sorties positives	En emploi	102
	En formation	11
Autres sorties (1)		88

Nature des "autres sorties" : abandon, déménagement, problèmes de santé, indisponibilité...

En 2008, le PLIE enregistre un **taux de sorties positives de 56%**.

A noter que, si on « neutralise » les sorties pour cause de déménagement, décès ou retraite (motifs de sortie du dispositif indépendants de la nature de l'accompagnement), le **taux de sorties positives passe à 60%**.

A la fin de l'année 2008, sur les 856 personnes ayant suivi durant l'année un parcours d'insertion professionnelle dans le PLIE :

- 201 avaient terminé leur parcours d'insertion dans le PLIE (101 sur un emploi durable, 11 sur une formation qualifiante et 88 sur un autre motif de sortie),
- 655 étaient toujours en parcours d'insertion.

DEFINITIONS :

► Est comptabilisée comme **sortie positive** par le PLIE du Cotentin une sortie sur :

- un contrat de travail CDI ou CDD avec maintien dans l'emploi au moins 6 mois,
- un travail indépendant,
- l'obtention d'une certification professionnelle enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles

► **Taux d'insertion** : nombre de participants ayant accédé à un emploi de plus de 6 mois/nombre de participants.

► **Taux de sorties positives** : nombre de sorties positives/nombre total de sorties

Les résultats emploi sont globalement satisfaisants notamment au regard des éléments suivants :

- le constat fait tant par les référents que par les opérateurs d'un accroissement, au cours des années, du nombre de personnes cumulant des difficultés multiples (problèmes familiaux, de santé physique et/ou psychologique, de logement précaire, d'hygiène, de dépendance médicamenteuse, d'alcoolologie, de toxicomanie...), ce qui rend l'insertion durable plus complexe.
- Une conjoncture économique qui s'est dégradée au cours du second semestre 2008.
- Le réseau de référents du PLIE a été renforcé en 2007, ce qui s'est traduit par une entrée importante de nouveaux participants dans le dispositif (338 entrées en 2007 et 289 en 2008 contre 181 en 2006). Compte tenu de la durée moyenne des parcours (24 mois avant sortie positive), pour ces nouveaux entrants un résultat positif d'accès à l'emploi durable ne pourra pas être escompté avant au moins 12 mois.

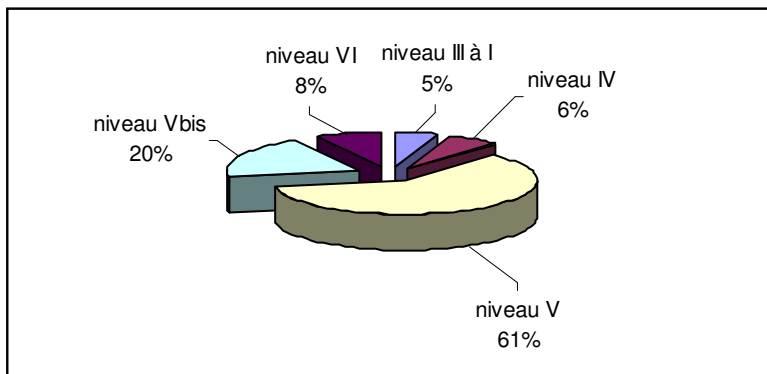
► **Le taux de sorties positives selon les publics :**

Bénéficiaires du RMI	43,4%
Demandeurs d'emploi de longue durée	55,7%
Travailleurs handicapés	85,7%
Jeunes moins de 26 ans	73,53

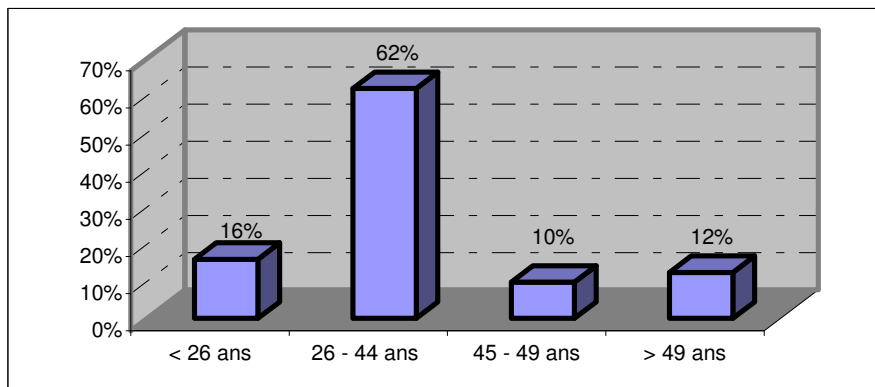
► **Les sorties positives par sexe:**

	Nombre de participants en sorties positives	Répartition par sexe des sorties positives	Taux d'insertion dans l'emploi
Femmes	49	43.4 %	10.5 %
Hommes	64	56.6 %	16.4 %

► **Les sorties positives par niveau de formation :**



► **Les sorties positives par âge :**



Les sorties sur emploi sont enregistrées **majoritairement au profit du public masculin** (plus de 56% des sorties positives). Les hommes sortent plus facilement positivement (16,4%) par rapport aux femmes (10,5%). Cependant, par rapport à 2007, **le taux d'insertion dans l'emploi progresse pour les femmes** (+ 2,5 points) alors qu'il diminue pour les hommes (- 1,7 points).

La baisse de la durée moyenne des parcours avant sortie positive constatée en 2007, se poursuit en 2008 : elle est de **24 mois** (26,2 mois en 2007). A noter que **cette baisse a particulièrement concerné le public féminin** qui enregistre une durée de parcours positif plus faible (23,5 mois) que celle des hommes (24,4 mois). Cette durée de parcours est de 26 mois pour les bénéficiaires du RMI.

80% des participants du PLIE ayant validé leur parcours par un emploi durable **ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP-BEP.**

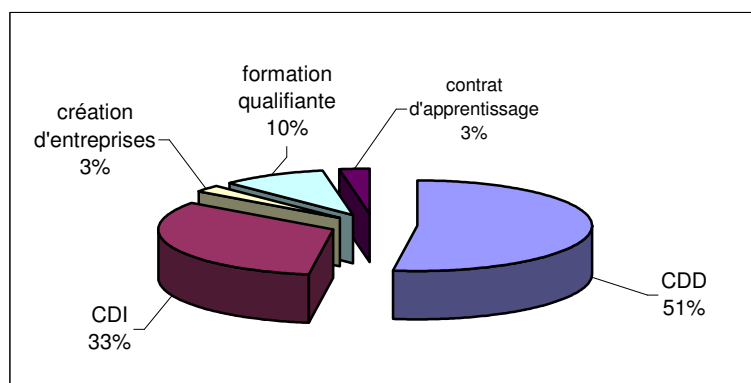
78% des sorties positives concernent des participants se situant dans **les tranches d'âge des moins de 45 ans.** La répartition entre les âges s'équilibre, les plus de 45 ans représentent 22% des accès à l'emploi. On peut également constater que 12% des participants ayant obtenu un emploi durable ont plus de 50 ans.

D'une façon générale, le retour à l'emploi est plus difficile pour les demandeurs d'emploi les plus âgés, les faibles niveaux de qualification et les personnes relevant des minima sociaux.

► Les sorties positives par lieu d'habitation :

Lieu d'habitation	Nb. participants	%
Cherbourg-Octeville	56	49.6%
Equeurdreville-Hainneville	10	8.9%
Tourlaville	14	12.4%
Querqueville	3	2.7%
La Glacerie	4	3.5%
CC La Hague	9	8%
CC Les Pieux	17	15%

► Les sorties du PLIE sur emploi ou formation qualifiante :



En 2008 comme les autres années, les sorties positives du PLIE se font majoritairement sur des contrats à durée déterminée. Cependant, on observe une progression du nombre de sorties sur CDI par rapport à l'année précédente (+ 4 points). Les CDI constituent 36,3 % des sorties emploi.

Les sorties sur formation qualifiante sont valorisées (10%) ce qui réduit la part de CDD (-18 points).

Répartition des sorties sur emploi par secteur d'activité <i>(données partielles)</i>	
Services aux entreprises	38,6%
Construction	20 %
Commerce	14,4 %
Services domestiques	7,8 %

Les secteurs d'activité dans lesquels sont enregistrés le plus grand nombre de sorties sur emploi sont à peu près les mêmes que les années précédentes, avec en 2008 une part plus importante du secteur de la construction.

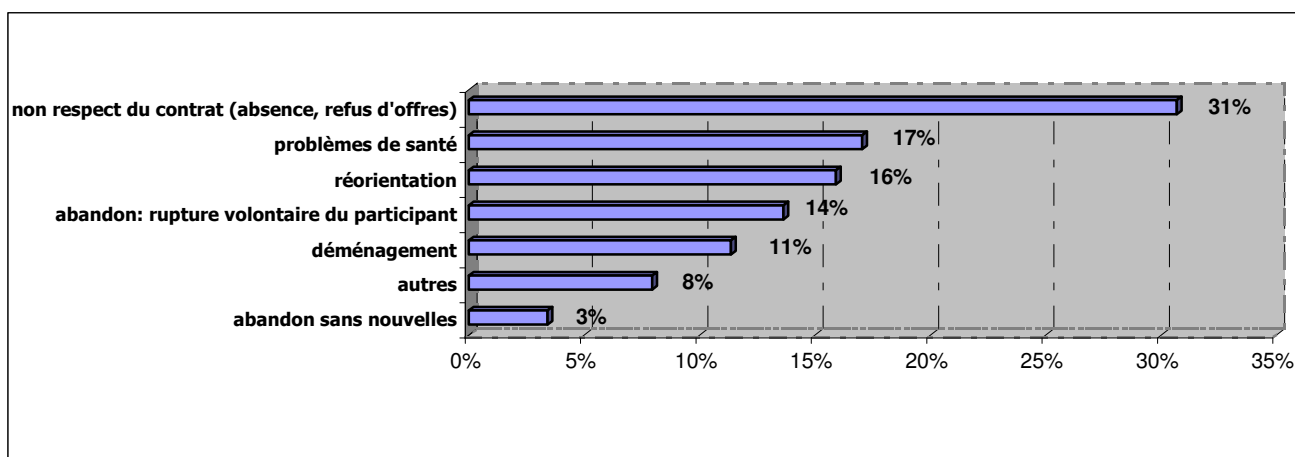
Répartition des sorties sur emploi par type d'employeur <i>(données partielles)</i>	
Entreprises	82,9%
Particuliers	8 %
Secteur public	5,7 %
Association	3,4 %

Les entreprises sont les principaux employeurs des bénéficiaires du PLIE lorsqu'ils quittent le dispositif pour un emploi durable (82,9 % des emplois, soit une progression de près de 6 points par rapport à 2006).

Enfin concernant les code ROME les plus récurrents des sorties emplois, on trouve principalement :

- pour les hommes : "Gros œuvre et des travaux publics", "Services aux entreprises et aux collectivités", "Construction mécanique et travail des métaux", "Second œuvre",
- pour les femmes : "Services aux entreprises et aux collectivités", "Vente", "Service aux personnes", "Services administratifs"

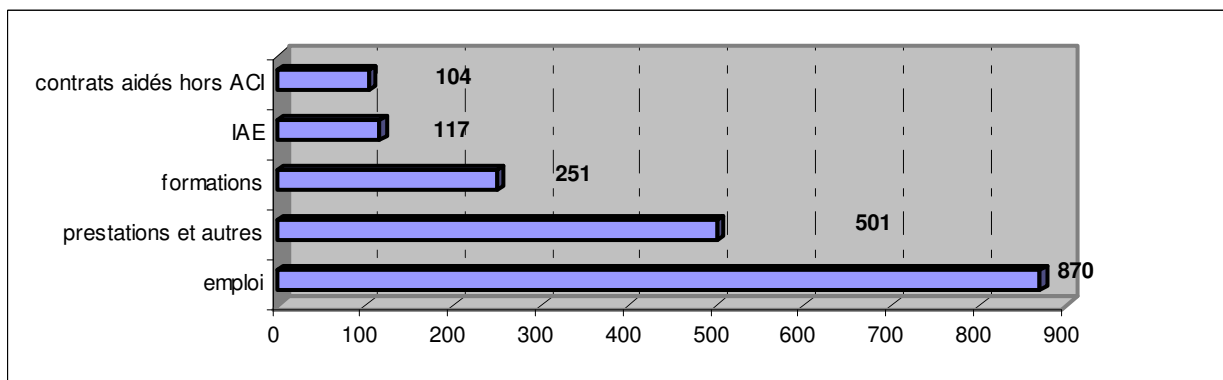
▮ Les sorties sur des motifs autres que l'emploi :



Autres : congé parental, dispense de recherche d'emploi, inaptitude au travail, indisponibilité, orientation milieu protégé

Le non respect du contrat PLIE par le participant représente la principale cause (31%) de sortie négative du parcours PLIE. Les problèmes de santé (17% des sorties) sont la deuxième cause de sorties sans solution emploi.

▮ Les outils mobilisés pour la construction des parcours :



Contrats aidés : CAE (Contrat Accompagnement pour l'Emploi), CA (Contrat d'Avenir), RMA (Revenu Minimum d'Activité)

IAE : Insertion par l'Activité Economique (Chantiers d'Insertion, association intermédiaire, entreprises d'insertion)

Formation : formation non qualifiante et qualifiante

Prestations et autres : prestations ANPE (Objectif Projet, Objectif Emploi, Bilan de compétences approfondi...), conseil en orientation, actions mobilité...

1.843 étapes ont été effectuées en 2008 par les participants du PLIE dans le cadre de leurs parcours d'insertion.

Les étapes en emploi (tous types d'emploi confondus, y compris les contrats aidés en ou hors chantiers d'insertion) représentent **59% des étapes**.

5. CONSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE DES PARCOURS

5.1. LES MOYENS MOBILISÉS POUR LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PARCOURS

La mise en œuvre du PLIE résulte de la mobilisation, en faveur de ses participants, des différentes opérations impulsées et financées par les organismes signataires du protocole d'accord :

- La Région Basse-Normandie,
- le Conseil Général de la Manche,
- la Communauté Urbaine de Cherbourg,
- les communautés de communes de la Hague et des Pieux,
- les villes de Cherbourg-Octeville, d'Equeurdreville-Hainneville, de Tourlaville, de La Glacière et de Querqueville,
- l'Etat.

Le FSE permet d'apporter des moyens supplémentaires pour renforcer le dispositif local d'insertion en faveur des participants du PLIE. Les fonds européens sont versés à la MEF, structure technique d'animation et de gestion du PLIE, et redistribués aux opérateurs dont les opérations ont été agréées par le comité de pilotage du PLIE.

Chaque opération s'inscrivant dans le budget du PLIE donne lieu à la signature d'une convention précisant le cadre d'intervention du PLIE, les objectifs de l'action mise en œuvre, le nombre de participants prévu et, le cas échéant, les moyens complémentaires apportés par le FSE.

5.2. LES OUTILS MOBILISÉS POUR LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PARCOURS

1.843 étapes ont été effectuées en 2008 par les participants du PLIE dans le cadre de leur parcours d'insertion. Ces étapes se répartissent ainsi :

Type d'actions	Nombre d'actions	%
Insertion par l'activité économique	117	6,4 %
Contrats aidés hors chantier d'insertion (CAE, Contrat d'avenir, CI-RMA)	104	5,6 %
Formations	251	13,6 %
Prestations et autres	501	27,2 %
Emploi	870	47,2 %

CAE : contrat d'accompagnement dans l'emploi

CI-RMA : contrat d'insertion revenu minimum d'activité

La mise en œuvre du plan d'actions de l'année 2008 s'est articulée autour de 4 dispositifs d'intervention :

- Dispositif 1 : Favoriser la mobilisation des participants du PLIE dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion professionnelle
- Dispositif 2 : Favoriser l'accès des participants du PLIE à l'orientation professionnelle et à la formation
- Dispositif 3 : Renforcer les possibilités d'accès et de maintien dans l'emploi des participants PLIE
- Dispositif 4 : Offrir à chaque participant du PLIE un accompagnement individualisé tout au long de son parcours d'insertion

5.3. BILAN PAR DISPOSITIF DES ACTIONS CONDUITES EN 2008

5.3.1. Dispositif 1 : Favoriser la mobilisation des participants du PLIE dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion professionnelle

La mise en situation de travail des participants du PLIE constitue le levier principal pour construire des parcours d'insertion. Elle s'effectue :

- en mobilisant l'offre d'insertion par l'activité économique qui, à travers une diversité de structures (association intermédiaire, ateliers chantiers d'insertion, entreprises d'insertion) ont une finalité commune, l'insertion des publics en difficulté,
- en développant le partenariat avec les employeurs publics et privés du bassin d'emploi.

a) La mobilisation de l'offre d'insertion par l'activité économique :

118 participants du PLIE ont réalisé une étape de parcours auprès d'une structure d'insertion par l'activité économique (chantiers d'insertion, association intermédiaire, entreprises d'insertion).

Structures	Répartition des participants du PLIE en étape sur une SIAE en 2008	
Ateliers chantiers d'insertion	65	55,1%
Association intermédiaire	44	37,3 %
Entreprises d'insertion	9	7,6 %

► L'association intermédiaire :

Les associations intermédiaires ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, afin de faciliter leur insertion sociale, en les mettant à titre onéreux à disposition des personnes physiques ou morales.

L'association intermédiaire **ASTRE** travaille en partenariat avec le PLIE du Cotentin depuis 1995. La convention passée entre le PLIE et ASTRE permet d'offrir aux participants du PLIE des heures de travail par le biais de mises à disposition chez les clients de l'association intermédiaire (particuliers, entreprises, collectivités) ainsi qu'un accompagnement spécifique financé par le FSE.

En 2008, 44 ressortissants du PLIE ont bénéficié de cet accompagnement et près de 6.300 heures de travail (activités de nettoyage, ménage, jardinage, petits travaux, manutention, conditionnement, mise sous pli...) ont été proposées à 51 bénéficiaires du PLIE.

► Les ateliers chantiers d'insertion :

5 structures mettent en œuvre des ateliers chantiers d'insertion sur le territoire du PLIE. Elles développent des activités d'utilité sociale qui leur permettent d'employer des personnes en contrats aidés (CAE, contrat d'avenir) :

Nom de la structure et implantation	Activité
ASTRE ENVIRONNEMENT (Cherbourg-Octeville, La Glacerie)	Environnement, petits travaux de bâtiment, maçonnerie paysagère
ORECA (Les Pieux, Beaumont-Hague)	Environnement, production de légumes
RELAIS ENFANT (Cherbourg-Octeville, Les Pieux, Beaumont-Hague)	Récupération et valorisation de textiles, jouets et meubles
AU FIL DE L'EAU (Cherbourg-Octeville)	Restauration de mobilier, peinture décoration sur meubles, tapisserie, décors scéniques

CCAS d'Equeurdreville-Hainneville	Environnement
--	---------------

65 participants du PLIE ont obtenu un contrat aidé sur un chantier d'insertion en 2008 (contre 83 en 2007) constituant souvent la première étape de leur parcours d'insertion dans le PLIE. Les hommes représentent 55,4% de ces participants.

Les chantiers ayant bénéficié en 2008 d'un financement du FSE dans le cadre d'un conventionnement avec le PLIE sont ORECA et le CCAS d'Equeurdreville-Hainneville.

➤ Les entreprises d'insertion :

En 2008, 9 participants du PLIE ont eu un contrat de travail (CDD d'insertion) dans une entreprise d'insertion :

- 2 à **SINEO**, entreprise créée en 2008,
- 7 à **ECORECA** (conventionné avec le PLIE avec une participation financière du FSE).

Nom de la structure et implantation	Activité
ECORECA (Beaumont-Hague)	Environnement, bâtiment
SINEO (Cherbourg-Octeville)	Lavage écologique de véhicules automobiles

b) Le partenariat avec les employeurs du bassin d'emploi :

Le développement de partenariat et la prospection des employeurs du bassin d'emploi ouvrent des opportunités d'accès, pour les participants du PLIE, à des emplois aidés (CAE, contrats d'avenir, CI-RMA) ou à des CDD de courte durée qui constituent des étapes dans leur parcours d'insertion et permettent de tester leur comportement et/ou de valider un projet professionnel.

➤ Les partenariats avec des employeurs publics :

Le PLIE du Cotentin a développé des **partenariats avec des collectivités locales et un établissement public** pour proposer des emplois saisonniers ou de remplacement à son public : **la Communauté de Communes de la Hague, la Ville de Cherbourg-Octeville, et PRESQU'ILE HABITAT.**

Ces partenariats ont permis à une quarantaine de participants (3 à la CC de La Hague, 10 à la Ville de Cherbourg-Octeville et 25 à PRESQU'ILE HABITAT⁽¹⁾) d'obtenir un CDD de court terme en 2008.

(1) En 2008, les recrutements pour PRESQU'ILE HABITAT se font fait via l'entreprise de travail temporaire MANPOWER.

➤ La recherche d'emplois aidés et de CDD auprès des entreprises du bassin d'emploi :

L'action conjuguée des conseillers PLIE, dont les conseillers de l'Equipe emploi insertion localisée au sein des équipes professionnelles de POLE EMPLOI, de la chargée de relation entreprises du PLIE et de FACE Cotentin permet de multiplier les mises en relation des participants du PLIE sur des "emplois de parcours" (emplois aidés ou des CDD de courte durée) ou des contrats de travail d'une durée supérieure à 6 mois.

87 contrats aidés (hors chantiers d'insertion) et 759 CDD de moins de 6 mois ont été obtenus par les participants du PLIE dans les entreprises du bassin d'emploi.

c) L'accompagnement des participants du PLIE dans la résolution des freins à l'emploi :

Au-delà des difficultés d'accès à l'emploi liées à une longue période d'inactivité ou à un niveau de qualification insuffisant, les participants du PLIE présentent des problématiques qui contribuent à les rendre plus vulnérables et rendent leur parcours d'insertion plus difficile. Il s'agit de problèmes de mobilité, de présentation, de mal-être, d'esthétique, de santé... Ces freins à l'emploi nécessitent de proposer aux personnes, pour le bon déroulement de leur parcours d'insertion, des réponses complémentaires à celles centrées sur la formation, la mise en situation de travail ou la recherche d'emploi.

En 2008, trois types d'actions ont été proposés aux personnes accompagnées dans le PLIE :

- la mobilité,
- la valorisation de la personne par un travail sur la confiance en soi,
- un travail sur la présentation esthétique.

➤ La mobilité :

La question de mobilité est un facteur important de la construction des parcours d'insertion vers l'emploi des participants du PLIE. En 2008, le PLIE a proposé deux types d'actions visant à développer leur mobilité.

● L'aide au financement de permis de conduire :

En 2008, 16 bénéficiaires du PLIE ont bénéficié d'un soutien du FSE pour leur permettre de passer le permis de conduire (permis B ou BSR).

● L'action de socialisation par l'apprentissage de la conduite automobile et de la sécurité routière de l'association C.PERMIS :

L'action de **C PERMIS** se déroule sous 2 formes :

- la formation "longue" avec des sessions d'entrées planifiées et se déroulant sur la base de 4 jours par semaine. Elle vise les personnes rencontrant de grandes difficultés d'apprentissage et s'articule autour :
 - d'une formation en groupe (préparation aux épreuves théoriques générales - ETG),
 - d'une formation individuelle en véhicule avec présentation à l'examen pratique du permis B.)
- la formation en entrées/sorties permanentes. Elle vise les personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage moins importantes. Elle permet également aux personnes ne pouvant être disponibles en semaine (parce qu'intégrées sur une autre étape d'insertion) de suivre la formation, les cours étant organisés en fin de journée et le samedi matin. Le contenu de la formation est identique à celui de la formation longue ; la durée de la formation théorique et pratique est définie en fonction des capacités de chaque stagiaire.

Le contenu de la formation est le programme national à la conduite et à la sécurité routière auquel sont rajoutés des modules de socialisation : aide à l'apprentissage, rapport aux autres, rapport à la loi, rapport à la toxicomanie, prise de décision.

63 participants du PLIE (dont 41 femmes) ont eu un accompagnement pédagogique avec C PERMIS en 2008, dont 13 nouvelles entrées sur l'action. Les résultats de la formation ont été les suivants :

- 29 personnes présentées au code, 22 ont obtenu l'examen.
- 21 personnes présentées au permis, 18 l'ont obtenu.

L'amélioration des résultats par rapport aux années précédentes est liée aux modifications opérées en 2008 par C PERMIS dans le déroulement de la formation longue (formation portée à 5 jours/semaine au lieu de 2 jours/semaine auparavant).

➤ L'atelier estime de soi et préparation à l'entretien de recrutement :

Cet atelier, animé par **le Groupe FIM**, s'inscrit dans le cadre plus large de "l'Atelier + pour l'emploi" coordonné par la Chargée de mission gestion des parcours du PLIE (cf. § 5.3.4). Il intervient en amont des ateliers de simulations d'entretiens de recrutement afin de préparer les participants du PLIE à travailler les aspects comportementaux pour mieux aborder l'entretien de recrutement.

L'action "Estime de soi" se déroule sur 2 séances d'une journée et 1 séance de ½ journée. Elle vise à aider le demandeur d'emploi à donner la meilleure image de lui-même face à un employeur potentiel :

- en prenant conscience de sa propre manière de manifester son stress, inévitable dans cette situation et en découvrant des outils pour apprendre à le gérer,
- en étudiant les techniques de communication et en travaillant l'écoute, la prise de parole et la gestuelle associée,
- en se préparant à l'entretien de recrutement : préparation du contenu de l'entretien et mise en application des techniques de gestion du stress et des techniques de communication.

4 des 5 sessions prévues ont été réalisées : 3 sur Cherbourg et une sur Les Pieux. 24 personnes du PLIE (dont 19 femmes) y ont participé.

➤ L'atelier "Le look qui va bien avec mon entretien" :

Cette action s'inscrit dans le cadre plus large de "l'Atelier + pour l'emploi" coordonné par la Chargée de mission gestion des parcours du PLIE. Elle est assurée dans la continuité immédiate de l'atelier "simulations d'entretien de recrutement" animé par des référents et le chargé de relations entreprises du PLIE.

Suite à la simulation d'entretien, le participant se voit proposer une séance de travail individualisé et personnalisé sur son "look" avec l'intervenante d'**IMAGE DE SOI** au cours de laquelle sont abordés différents sujets selon les besoins perçus (notamment au regard du poste visé et du look adopté par la personne pour la simulation d'entretien) : le choix des vêtements, la coiffure, le maquillage, l'hygiène, le piercing, le tatouage...

4 des 5 sessions prévues ont été réalisées : 3 sur Cherbourg et une sur Les Pieux. 22 personnes du PLIE (dont 13 femmes) y ont participé.

5.3.2. Dispositif 2 : Favoriser l'accès des participants du PLIE à l'orientation professionnelle et à la formation

➤ ***Les actions de formation :***

251 étapes de formation ont été proposées aux participants du PLIE en 2008. L'intervention du PLIE sur le volet formation est construite en articulation étroite avec la Région autour des axes suivants :

- l'utilisation des actions préparatoires à l'emploi et la qualification,
- l'utilisation des actions pré-qualifiantes et qualifiantes,
- le cofinancement par le FSE d'actions de formation collectives spécifiques.

Les actions préparatoires à l'emploi et la qualification, les formations qualifiantes :

La mobilisation par les référents du PLIE des dispositifs préparatoires à l'emploi et à la qualification a permis 52 participants du PLIE de bénéficier d'actions telles que les ateliers de formation de base, les ateliers de pédagogie personnalisée, les actions d'insertion sociale et professionnelle, les plates-formes d'orientation professionnelle, la plate-forme d'évaluation et d'insertion.

L'accès à la pré-qualification et à la qualification a également été un enjeu fort pour le PLIE avec notamment une vingtaine de personnes sur les dispositifs de pré-professionnalisation ou de pré-qualification (industrie, services, restauration, bâtiment, tertiaire, transport, magasinage) et près de 60 personnes en parcours sur des formations qualifiantes.

Le soutien à la mise en place de formations individuelles :

La mobilisation du FSE pour le financement de formations individuelles permet de répondre aux besoins d'acquisition de compétences identifiés dans le parcours d'insertion des bénéficiaires. Ces formations visent à renforcer les compétences professionnelles des participants dans un domaine spécifique (santé, transport/manutention, informatique, électricité...), et ainsi à renforcer leur employabilité par rapport au projet professionnel ciblé.

En 2008, 12 personnes ont bénéficié d'un soutien financier du FSE dans ce cadre.

Actions de formation collective spécifiques :

Le programme d'actions du PLIE prévoyait pour 2008, le soutien à des actions de formation innovantes mises en place dans les zones rurales ou avec des supports pédagogiques ou des partenariats innovants. Deux actions ont été développées dans ce domaine en 2008.

► L'action de formation préparatoire à l'emploi dans le secteur du bâtiment (chantier formation) :

Un partenariat entre le PLIE, la Ville d'Equeurdreville-Hainneville et la Région a permis la mise en œuvre en 2008 d'un nouveau chantier formation. L'opération a porté sur la mise en sécurité et la mise en valeur, au titre de la sauvegarde du patrimoine local du lavoir de la Fontaine Orange à Equeurdreville- Hainneville. Comme les chantiers menés en 2006 et 2007, cette opération avait pour objectif de permettre à des participants du PLIE d'acquérir des compétences professionnelles directement adaptées aux besoins des entreprises du bâtiment locales, et de faciliter l'accès des stagiaires à une formation qualifiante ou à un emploi à l'issue de la formation.

Ce chantier formation a été confié au **CPS Formation en partenariat avec RENOV'SERVICES et le GRETA**. Il a permis à 15 bénéficiaires du PLIE d'accéder à un dispositif combinant temps de formation sur un chantier de réhabilitation utilisé comme support pédagogique, temps de formation en centre et 6 semaines de stages en entreprise.

Durant la formation, qui s'est déroulée de fin août 2008 à fin janvier 2009, les stagiaires ont alterné les activités sur le chantier avec les stages en entreprises pour développer leurs compétences techniques et se confronter à la réalité des besoins des entreprises. Cette mise en relation avec les professionnels du bâtiment a été organisée par **FACE COTENTIN**. Au total 19 entreprises du bâtiment ont accueilli en stages les participants durant l'action.

A l'issue de la formation, 5 des 15 stagiaires étaient en emploi ou poursuivaient leur parcours en formation.

► L'opération emploi formation de contrats aidés à la Communauté de communes des Pieux :

La Communauté de communes des Pieux a reconduit en 2008/2009 une opération de promotion de l'emploi visant à favoriser l'insertion professionnelle de bénéficiaires du PLIE de son territoire. A cet effet, elle a mis en place des contrats aidés (contrats d'avenir et contrats d'accompagnement vers l'emploi) dans une logique de formation et de développement des compétences des personnes recrutées. L'objectif étant, qu'au terme de leur contrat avec la Communauté de communes, les personnes puissent valoriser sur le marché du travail les compétences acquises.

Ces emplois de parcours constituent pour les participants du PLIE des mises en situation professionnelle permettant ainsi de consolider leur parcours d'insertion professionnelle.

Les activités utilisées par la Communauté de communes comme supports de travail des contrats aidés ont été des travaux de maçonnerie et de peinture portant sur des bâtiments ou infrastructures de la collectivité, et la restauration scolaire.

La collectivité s'est appuyée sur le PLIE pour élaborer et suivre le projet et mobiliser un large partenariat :

	Partenaires mobilisés
Repérage du public sur le territoire de la communauté de communes	PLIE, POLE EMPLOI, Mission Locale, travailleurs sociaux
Pré-sélection, recrutement des personnes	POLE EMPLOI (pour utilisation plate-forme vocationnelle)
Réalisation du contrat aidé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation professionnelle dans le cadre de 3 équipes (maçonnerie, peinture, restauration scolaire) sous l'encadrement permanent de tuteurs. ▪ Définition d'un programme de formation adapté au projet professionnel de chaque participant. ▪ Accompagnement individualisé tout au long de l'opération. ▪ Préparation de la sortie vers l'emploi ou la formation à l'issue du contrat aidé. 	AFPA (plate-forme nouveaux services) Référénts PLIE, référénts RMI FACE Cotentin, PLIE

6 participants du PLIE ont bénéficié en 2008 de cette opération.

➤ **Le dispositif permanent d'évaluation des connaissances de base :**

Ce dispositif, créé par le **FJT de Cherbourg** en 2008, a pour objectif d'évaluer des personnes en parcours d'insertion en termes de connaissances de bases, de raisonnement logique, d'aptitudes et de compétences professionnelles. Cet outil vise à apporter une aide à la décision au référent par l'apport d'éléments d'information qui vont permettre de guider la construction du parcours des personnes suivies. Il permet :

- d'évaluer les compétences au regard d'un choix d'orientation professionnelle,
- d'analyser les besoins en termes de formation ou de remise à niveau de connaissances de base,
- de guider le choix d'une formation vers un dispositif pédagogique et un mode d'apprentissage spécifique...

L'évaluation et la mesure des connaissances s'effectuent au moyen d'outils spécifiques (logiciels, documents pédagogiques). Les séquences de tests ou de mesures des connaissances sont encadrées par des entretiens individuels.

En 2008, 2 participants du PLIE ont été positionnés sur ce dispositif.

➤ **L'aide à l'orientation professionnelle :**

L'action de conseil individualisé en orientation pour les participants du PLIE est assurée par le **Service Mission d'Information sur la Formation de la MEF**. Mobilisé par les référents en début de parcours d'insertion, cet outil permet au participant d'approfondir son projet pour mieux le construire et se l'approprier.

En 2008, 32 personnes ont été suivies dans le cadre de cette action dont 12 femmes.

5.3.4. Dispositif 3 : Renforcer les possibilités d'accès et de maintien dans l'emploi des participants du PLIE

143 bénéficiaires du PLIE ont accédé à un emploi stable en 2008 à l'issue de leur parcours d'insertion et **102 personnes** ont validé leur parcours d'insertion en se maintenant pendant plus de six mois dans un emploi. Par ailleurs, 759 CDD de moins de 6 mois ont été proposés aux bénéficiaires du PLIE.

Dans un contexte économique peu favorable, ces résultats ont pu être atteints en :

- proposant un accompagnement renforcé des personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi,
- développant les démarches de prospection ciblée des entreprises,
- développant des partenariats avec les entreprises du bassin d'emploi,
- s'appuyant sur les clauses sociales dans les marchés publics et privés.

► Les actions d'accompagnement à la recherche d'emplois :

L'atelier "Atelier + pour l'emploi" :

L'"Atelier + pour l'emploi" consiste à proposer à un groupe de participants du PLIE un ensemble de séquences destinée à les préparer et à les outiller pour conduire efficacement leur démarche de recherche d'emploi. Coordonné par la Chargée de mission gestion des parcours du PLIE, l'atelier s'articule autour de 4 thématiques

- les démarches de recherche d'emploi (animation : chargée de mission gestion des parcours du PLIE),
- l'estime de soi (animation par le Groupe FIM),
- l'image de soi (animation par IMAGE DE SOI);
- la simulation de l'entretien de recrutement (animation par la chargée de relations entreprises et une référente du PLIE)

Chaque atelier a comporté 7 séances de travail :

Séance 1 (1 j)	Marchés ouvert et caché	MEF/PLIE
Séance 2 (1 j)	Estime de soi (les bases de la gestion du stress)	Groupe FIM
Séance 3 (1 j)	Organisation de ses démarches de recherche d'emploi	MEF/PLIE
Séance 4 (1 j)	Estime de soi (techniques de communication en entretien)	Groupe FIM
Séance 5 (1 j)	L'entretien téléphonique et l'entretien physique	MEF/PLIE
Séance 6 (1 j)	La confiance en soi (techniques de communication en entretien)	Groupe FIM
Séance 7 (2 h par personne)	Simulation de l'entretien de recrutement et conseil individualisé sur l'image de soi	MEF/PLIE - IMAGE DE SOI

► Le renforcement des démarches de prospection des entreprises du bassin d'emploi :

En 2008, le PLIE a financé une mission de **Chargé de relations entreprises** qui a été assurée par **le FJT de Cherbourg**. L'objectif de l'opération était :

- de développer une prospection ciblée et de médiation auprès des entreprises du bassin d'emploi (en travaillant particulièrement le "marché caché") en faveur des participants du PLIE,
- de développer les opportunités de mises en relations sur des offres d'emploi des participants afin de favoriser leur accès à l'emploi durable,
- d'assurer la collecte, la synthèse et la diffusion au réseau de référents des informations des entreprises du bassin et les opportunités offertes par ces dernières.

Dans le cadre de son activité, la Chargée de relations entreprises a prospecté 226 entreprises, a obtenu 87 rendez-vous, a collecté 82 offres d'emploi et a contribué à 15 accès à l'emploi durable. Elle a également participé :

- à différentes manifestations emploi-formation mises en place par la MEF et ses partenaires, en particulier le Forum du Nautisme et les opérations de recrutement en nombre (EPR de Flamanville, INSEM)
- au module "simulation d'entretien de recrutement" de l'Atelier + pour l'emploi.

► **Le partenariat avec les milieux économiques :**

Partenaire depuis de nombreuses années du PLIE, le **Club d'entreprises FACE COTENTIN** a conduit en 2008 plusieurs actions ayant pour objectif l'accompagnement des participants du PLIE dans le cadre de leur retour à l'emploi. Ces actions visent à :

- mettre en adéquation le profil des demandeurs d'emploi, les besoins des entreprises et la réalité économique du territoire,
- mobiliser les entreprises, notamment celles relevant des secteurs en tension, pour le recrutement des publics engagés dans une démarche d'insertion,
- rapprocher les acteurs de l'insertion et les acteurs de l'entreprise,
- entretenir et développer un réseau d'entreprises en les mobilisant autour d'actions concrètes répondant aux besoins des participants du PLIE et dans lesquelles elles apportent une réelle valeur ajoutée.

Le partenariat avec l'intérim :

Le partenariat avec le secteur du travail temporaire, mis en place par FACE COTENTIN en lien avec le PLIE, a pour objectif de permettre aux participants du PLIE, en fin de parcours d'insertion, d'accéder à l'emploi grâce à des missions de travail temporaire.

L'insertion des publics dans le secteur économique "classique" par le filtre d'une agence de travail temporaire présente 3 avantages :

- cette étape de fin de parcours permet un retour à l'emploi progressif pour les participants les plus fragilisés, en alternant période de travail en entreprise et période d'inactivité en fonction des difficultés rencontrées, et en accroissant les périodes travaillées au fur et à mesure de la résolution de ces difficultés.
- Pour l'entreprise utilisatrice, le demandeur d'emploi n'est pas stigmatisé comme une personne en difficulté sociale, ce qui permet de lever des freins rencontrés lors des recrutements directs.
- Le partenariat avec le secteur du travail temporaire permet à des participants du PLIE d'accéder aux dispositifs de formation développés par ce secteur d'activité, tels que le CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle des Intérimaires) et CDPI (Contrat de Développement Professionnel des Intérimaires).

Dans le cadre de cette action, deux chargées de mission de FACE Cotentin localisées dans les locaux des deux entreprises de travail temporaire partenaires de l'action (**MANPOWER, VEDIOR BIS, ADIA et CAP INTER**), assurent un accueil et un accompagnement spécifique et individualisé des participants du PLIE. En 2008, 27.397 heures (contre 26.717 h en 2007) ont été travaillées par l'intermédiaire de ces enseignes. 86 participants du PLIE (72 en 2006) ont eu des missions en entreprise. 16 d'entre eux ont été en mission de plus de 6 mois.

Les tables rondes métiers/secteurs d'activité :

Dans le cadre de son programme d'actions, le PLIE a organisé en partenariat avec FACE COTENTIN des tables rondes réunissant des professionnels d'un secteur d'activité (chefs ou cadre d'entreprises, représentants de branches professionnelles), des acteurs de l'insertion professionnelle (dont les référents du PLIE) et des participants du PLIE. L'objectif est de créer des échanges entre les demandeurs d'emploi, les référents de parcours, dont la plupart ont une culture professionnelle à dominante sociale et des entreprises du secteur d'activité. Lors de la table ronde, les entreprises présentent leur secteur d'activité, ses évolutions, les métiers, leurs besoins en recrutement et leurs attentes par rapport aux profils recherchés. Cet échange a également pour but de rapprocher, informer et sensibiliser les demandeurs d'emploi et les référents sur les besoins et attentes des entreprises.

En 2008, 2 tables rondes métiers/secteurs d'activité ont été organisées par FACE COTENTIN en lien avec la Chargée de mission gestion des parcours du PLIE : "le métier de monteur en serrurerie" avec SPIE, "Le travail temporaire" avec MANPOWER et VEDIORBIS.

Enfin, trois visites d'entreprises ont été proposées aux référents : DELPLAST, le CESR, la centrale de Flamanville et le chantier de l'EPR.

Le parrainage :

L'objectif du parrainage est d'organiser le rapprochement d'un participant du PLIE et d'un chef ou cadre d'entreprise afin de favoriser les démarches de recherche d'emploi du participant. Chaque parrain fait bénéficier à son "filleul" de conseils pour le guider dans sa démarche et l'orienter sur les entreprises de son réseau personnel et professionnel.

En 2008, 13 parrains de FACE Cotentin se sont mobilisés, 14 participants ont été reçus par un parrain et 12 ont pu bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'un parrain.

Le partenariat avec les entreprises dans le cadre d'actions spécifiques :

L'implication des entreprises dans le chantier-formation dans le secteur du bâtiment" (cf. paragraphe 5.3.3) et "Tables rondes métiers/secteurs d'activité" (cf. paragraphe 5.3.4) est le résultat du travail mené par le PLIE et FACE COTENTIN pour développer le partenariat avec les acteurs économiques du territoire.

► La mise en oeuvre de la clause sociale dans les marchés publics et privés :

Le PLIE a été l'initiateur en 2005 de l'engagement de la démarche de développement de la clause sociale dans les marchés publics. Depuis 2007, la mise en œuvre opérationnelle de la clause est assurée par une chargée de projet du **Service Entreprises et Compétences de la MEF**. Sa mission s'articule autour de 4 axes d'intervention :

1. Le conseil auprès des donneurs d'ordre qui consiste à :

- identifier les marchés pouvant intégrer les clauses d'insertion,
- aider à la rédaction si besoin du dossier d'appel d'offres,
- qualifier et quantifier les heures d'insertion demandées aux entreprises,
- organiser le suivi et l'évaluation de l'exécution de la clause d'insertion.

2. Le conseil auprès des entreprises qui consiste à :

- informer et conseiller les entreprises sur les différentes modalités de mise en œuvre des actions d'insertion : embauche directe, intérim, sous-traitance à une entreprise d'insertion,
- apporter un service d'aide au recrutement (recueil de l'offre d'emploi, diffusion aux référents, présélection des candidats, mise en relation avec l'entreprise),
- faire établir par les entreprises un compte-rendu de l'exécution de la clause.

3. Le repérage et le suivi des publics qui consiste à :

- informer les référents des opportunités d'emploi pour repérer et préparer les publics éligibles,
- établir le lien entre les référents et les entreprises.
- suivre les engagements de réalisation de la clause.

4. La promotion de la clause sociale auprès des acteurs qui consiste à :

- informer des collectivités et des grandes entreprises afin d'augmenter le nombre de marchés incluant ce dispositif.

En 2008, les marchés qui ont fait l'objet de clause sociale sont :

- des marchés publics dont les marchés liés à l'ORU (Opération de Renouvellement Urbain) de Cherbourg-Octeville. Certains marchés de l'ORU bénéficient d'un financement de l'ANRU (Agence Nouvelle de Rénovation Urbaine). En 2008, le PLIE a été désigné comme structure opérationnelle de la mise en œuvre de la charte locale d'insertion de l'ANRU. La méthodologie de coordination entre le PLIE et les donneurs d'ordre, qui a été définie dans cette charte, est appliquée à l'ensemble des marchés publics.

Les donneurs d'ordre concernés par ces marchés publics ont été : la Ville de Cherbourg-Octeville, la Communauté Urbaine de Cherbourg, PRESQU'ILE HABITAT et la SHEMA

- des marchés privés d'EDF pour la construction de l'EPR à Flamanville.

En 2008, 38 participants du PLIE ont bénéficié d'emplois dans le cadre de clause sociale, représentant 13.600 h de travail. 80 % des emplois ont concernés les métiers de la maçonnerie. Dans plus de 2/3 des cas, les entreprises ont eu recours au travail temporaire. L'embauche directe a toutefois représenté près de 35 % des contrats avec un contrat de professionnalisation et 12 CDI de chantier. 55 % des contrats ont eu une durée de moins d'un mois, 21 % entre 1 et 3 mois et 24 % une durée supérieure à 3 mois.

Les bénéficiaires de la clause ont été des hommes, l'accès des femmes restant aujourd'hui difficile sur les marchés de travaux.

5.3.5. Dispositif 4 : Offrir à chaque participant du PLIE un accompagnement individualisé tout au long de son parcours d'insertion

Le principe de fonctionnement d'un PLIE est de permettre à chaque participant d'être suivi par un référent unique tout au long de son parcours d'insertion vers l'emploi. La qualité de ce suivi individualisé est identifiée comme un facteur clé de succès pour améliorer les chances d'accès à l'emploi des personnes.

En 2007, le PLIE a fait évoluer le réseau de référents afin de renforcer les résultats de sorties sur emploi durable. Cela s'est traduit par :

- le financement par le PLIE de 2 postes de référents supplémentaires (2 conseillers POLE EMPLOI),
- la mise en place d'une Equipe emploi insertion constituée de 3 conseillers MEF et de 2 conseillers POLE EMPLOI et localisée au sein des équipes professionnelles de POLE EMPLOI, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité de l'accompagnement vers l'insertion durable des demandeurs d'emploi les plus fragilisés,
- la poursuite du partenariat avec les structures d'accueil des publics cibles du PLIE pour accompagner les participants dans leur parcours d'insertion.

Référents PLIE de l'équipe emploi insertion	Localisation
1 conseiller MEF/Passerelle, 1 conseiller POLE EMPLOI	Agence POLE EMPLOI – Cherbourg Napoléon
1 conseiller MEF/Passerelle, 1 conseiller POLE EMPLOI	Agence POLE EMPLOI – Cherbourg Les Provinces
1 conseiller MEF/Passerelle	Agence POLE EMPLOI – Tournelville

Ainsi, en fonction des besoins et de la situation du participant du PLIE, l'accompagnement est assuré par :

- un référent PLIE intervenant sur l'"amont de parcours" c'est-à-dire sur l'élaboration et la consolidation du projet professionnel de la personne,
- un référent PLIE de l'Equipe emploi insertion qui accompagne plus particulièrement la démarche de recherche active d'emploi de la personne lorsque son projet professionnel est clairement défini.

En 2008, l'organisation ainsi mise en place a été stabilisée. Le réseau de référents est constitué de **16 référents de parcours**, salariés de la MEF (La Passerelle, Mission Locale), de collectivités (CCAS, CIAS, communauté de communes), de POLE EMPLOI. Cette variété d'employeurs permet aux référents de partager des connaissances, des compétences, des outils et des expériences multiples qui enrichissent en permanence leurs pratiques.

Structures	Nb. de référents
CIAS de la Hague	1
CC Les Pieux	1
CCAS Cherbourg-Octeville	2
CCAS Equeurdreville	1
CCAS Tourlaville	1

Structures	Nombre de référents
Mission locale	1
MEF/La Passerelle	6
MEF/Balise	1
POLE EMPLOI	2

Comme l'année précédente, en 2008 les moyens du FSE ont permis de financer 2 postes de conseillers au sein de **POLE EMPLOI** et 1 poste de conseiller à la **Mission Locale**.

6. ANIMATION ET GESTION DU PLIE

La mise en œuvre du PLIE nécessite des moyens dédiés à l'animation et à la gestion globale du dispositif dans le respect des orientations et objectifs définis dans le protocole d'accord du PLIE, et des exigences liées à la gestion du FSE en subvention globale.

Le FSE contribue au financement de ces moyens en complément de l'intervention financière de la Communauté Urbaine de Cherbourg et des Communautés de Commune de La Hague et des Pieux. Depuis 2008 les financements du FSE du PLIE s'inscrivent dans le cadre du Programme Opérationnel (PO) national 2007/2013. La MEF, structure juridique porteuse du PLIE du Cotentin, a été **conventionnée le 4 juillet 2008** par le Préfet de Région pour gérer en subvention globale sur une durée de 3 ans (2008/2010) du FSE au titre :

- de l'axe 3 du PO pour financer le plan d'actions du PLIE et l'animation/gestion du PLIE,
- de l'axe 5 du PO pour financer les moyens dits "d'assistance technique" nécessaires à la gestion de la subvention globale, ce mode de gestion nécessitant le renforcement des procédures de gestion du FSE.

Les missions d'animation/gestion du PLIE et de gestion de la subvention globale sont assurées au sein de la MEF par le **service "PLIE"** composé en 2008 par :

- une directrice (0,8 ETP),
- une chargée d'accueil (0,5 ETP),
- une chargée de gestion administrative et financière (1 ETP),
- une chargée de mission gestion des parcours (1 ETP),
- une chargée de projets Ingénierie de projet (0,5 ETP, recrutée début mars 2008).

Les activités de cette équipe se sont réparties ainsi :

- 2,9 ETP sur les activités d'animation/gestion du PLIE,
- 0,9 ETP sur les activités de gestion de la subvention globale.

6.1. L'ANIMATION ET LA GESTION DU PLIE

Les missions assurées ont été les suivantes :

- l'animation des instances de pilotage et des instances techniques du PLIE,
- l'organisation, la coordination et la gestion des parcours des participants du PLIE,
- l'ingénierie de projets,
- la gestion administrative et financière des opérations et du FSE : appel à projets, instruction des dossiers, conventionnement des opérateurs, suivi des actions inscrites à la programmation du PLIE...

En 2008, le PLIE a fait l'objet de :

- 4 réunions du Comité de pilotage (les 30/01, 06/06, 11/09 et 19/12/2008) essentiellement consacrées à la définition des orientations du PLIE et la validation du plan d'action et du budget du PLIE,
- 3 réunions du Comité de coordination technique (les 10/01, 03/09 et 16/12/2008) qui ont permis la préparation des Comités de pilotage,
- 19 réunions du comité opérationnel du PLIE composé de l'ensemble des référents PLIE.

Pour l'élaboration du plan d'actions 2008, deux appels à projets ont été élaborés et mis en ligne sur le site Internet de la MEF et sur celui de l'ERREFOM :

- un appel à projet "général" relatif au programme d'actions 2008 lancé le 29/10/2007,
- un appel à projet spécifique relatif à l'action préparatoire à l'emploi dans le secteur du bâtiment lancé le 31/03/2008.

En 2008, **50 conventions de partenariat** ont été signées avec des opérateurs (structures d'insertion, organismes de formation, associations, collectivités) pour la mise en œuvre du programme d'actions du PLIE. 41 de ces conventions ont donné lieu à un financement du FSE, 9 conventions ont permis de valoriser les financements apportés par les collectivités (financements dits "alternatifs").

6.2. LA GESTION DE LA SUBVENTION GLOBALE

Les missions assurées ont été les suivantes :

- la réalisation du contrôle de service fait sur les opérations de 2007,
- le suivi administratif et financier de la programmation et de la convention de subvention globale.

Une grande partie de l'activité a porté sur l'élaboration du dossier de demande de subvention globale. A cet effet, l'équipe a établi le descriptif du système de gestion et de contrôle et le manuel des procédures du PLIE. La convention de subvention globale entre la MEF et l'Etat a été signée le 4 juillet 2008 et le descriptif de gestion du PLIE a **été accrédité par la CICC (Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles) en mars 2009.**

Dans le cadre de ses missions de gestion de la subvention globale, le PLIE doit également assurer la saisie de des données financières dans le logiciel PRESAGE (logiciel national de gestion des financements européens). Cette activité n'a pu être réalisée, le logiciel n'ayant été livré au PLIE qu'en mai 2009.